



Recouvrement créances banque vers co-emprunteur

Par **ryanboy**, le **26/02/2012** à **12:16**

Bonjour,

Je suis séparée d'avec mon ex mari depuis décembre 2009, et nous avons contractés un crédit immobilier pour l'achat du terrain et la construction de la maison en 2005. Sur le jugement du tribunal en décembre 2009 il a été scécifié que mon ex-mari prenait en charge la totalité des remboursemts. Jusque là je n'avais pas été inquiétéé, mais en septembre 2011, une mesure de liquidation judiciaire a été prononcée pour son activité commerciale. Je viens de recevoir un courrier de la banque me demandant le remboursement intégral de la dette, alors que je suis partie sans rien, et sans aucun avantage financier. Je suis sans emploi avec quatre enfants à charge, avec un enfant handicapé autiste qui ne me permet pas d'avoir une activité professionnelle . Je dispose des minimas sociaux et d'une pension alimentaire de 400 euros mensuels. Le montant qui m'est réclamé est de 130 000,00 euros . Que dois-je faire ,quelles sont les démarches et diverses procédures que je dois entamer.

Merci de vos réponses.

Cordialement.